

Chapitre 11: Economie

Sans régulation économique, le développement n'est pas durable

Les Verts s'engagent pour une transformation en profondeur de l'économie. Leur but est d'établir peu à peu les conditions d'un développement durable. Selon la définition la plus courante « Un développement est durable s'il garantit que les besoins de la génération actuelle de tous les pays et groupes de population sont satisfaits, sans porter préjudice à la faculté des générations futures de satisfaire leurs besoins, en maintenant la biodiversité ». Avec la situation qui prévaut actuellement sur notre planète, on comprend immédiatement la somme des efforts qui devront être accomplis pour réaliser une telle transformation.

Il est évident que la globalisation néolibérale va totalement à l'encontre du changement que nous préconisons. Nous aimons la liberté et nous voulons abolir les frontières, mais nous savons que la croissance des échanges, sans aucune régulation, inflige de terribles souffrances aux être humains et détruit irrémédiablement la nature, à laquelle nous appartenons et sans laquelle nous ne pouvons survivre.

Le libéralisme économique est une dangereuse fiction. Croire qu'il suffit de s'en remettre à la « main invisible » de la loi du marché pour assurer le bien-être de tous est une absurdité.

A nos yeux, l'économie de marché n'est supportable que si elle s'inscrit dans une série de règles et de mécanismes permettant à chacun de profiter de ses fruits. Un tel dispositif avait été mis en place pendant les années cinquante et soixante dans les pays industrialisés. Il a largement perdu de son efficacité sous l'effet des changements économiques et de la politique néolibérale. Les Verts affirment donc la nécessité d'une nouvelle forme de régulation permettant à la fois de sauvegarder l'environnement et d'assurer une répartition équitable des ressources.

Deux principes fondamentaux

Pour éviter que la logique du profit n'envahisse toute la vie, au risque de la détruire, les Verts veulent mettre en œuvre de nouveaux instruments visant à faire intégrer par les entreprises les nécessités environnementales. L'application systématique des principes de précaution et du pollueur-payeur sont à la base de notre action. De façon générale, les Verts soutiennent les efforts des associations écologistes, des consommateurs et des actionnaires « éthiques » pour diminuer l'impact de l'activité économique sur l'environnement.

Dans les pays les plus riches, le développement durable passe par une diminution de la consommation de biens matériels par habitant. En particulier, la réduction de la consommation de matières premières non renouvelables devra être drastique. Cette impérative nécessité n'implique en aucun cas la fatalité d'une régression économique. Dans les pays développés, les activités offrant des prestations (services) se développent plus rapidement que les activités industrielles depuis plusieurs décennies. Nous sommes entrés dans la « société de l'information » et « l'économie de la connaissance* ». C'est une bonne nouvelle !

Plus d'équité dans l'entreprise

Il ne peut être question d'un développement durable si la distribution des revenus à l'intérieur des entreprises n'est pas équitable. Les Verts défendent donc la législation sur le travail, un contrôle plus strict de son application et la généralisation des conventions collectives de travail. L'expérience montre que les pays qui ont développé un véritable partenariat social connaissent aujourd'hui une situation plus favorable que les autres.

La transition vers le développement durable ne sera accomplie que lorsqu'on aura éradiqué la misère sur toute la planète. Les Verts soutiennent donc toutes les mesures visant à soulager les

pays les plus pauvres du fardeau de leur dette et s'engagent pour une aide au développement respectueuse de l'environnement.

Indispensables service publics

Les Verts appellent de leurs voeux un équilibre entre le secteur privé, le secteur public et le « tiers secteur » ou « économie sociale et solidaire ». La concurrence entre les entreprises est très efficace dans de très nombreux domaines, mais elle peut s'avérer destructrice dans d'autres. Les besoins humains ne pourront jamais être satisfaits par la seule économie de marché. Les services publics, financés ou non par l'impôt, gardent donc toute leur raison d'être dans le monde actuel. Ils sont les seuls à même d'assurer la pérennité des réseaux de distribution (eau, électricité, transport par rail). Ils sont indispensables pour assurer l'accès de tous les habitants à certaines prestations (éducation, soins hospitaliers, etc.)

L'économie sociale et solidaire

On appelle « tiers secteur »* ou « économie sociale et solidaire »*, l'ensemble des organismes à buts non lucratifs (associations, coopératives, entreprises) oeuvrant pour satisfaire des besoins que ni l'Etat, ni le secteur privé ne peuvent prendre en charge. Ils fournissent des services à leurs membres ou à la collectivité et fonctionnent selon un mode de décision démocratique. Leur existence repose sur un financement mixte : rétribution des services rendus, bénévolat, dons, cotisations et subventions. Ils sont actifs dans les secteurs les plus divers. Genève a la chance d'avoir une économie sociale et solidaire très développée. Les Verts estiment que cette économie sociale a un grand avenir devant elle, qu'elle constitue une source de créations d'emploi et d'enrichissement des relations sociales.

Global et local

La transition vers le développement durable exige que certaines mesures soient mises en œuvre à l'échelle internationale : c'est le cas par exemple du projet de taxe Tobin sur les transactions financières, l'introduction d'une taxe sur le kérosène ou l'adoption d'une convention internationale garantissant à l'eau le statut de bien commun de l'humanité. La législation du travail est du domaine fédéral. C'est aussi à l'échelle du pays que se négocient les conventions collectives.

L'action au niveau local n'est pas moins importante. A Genève, l'Etat dispose de plusieurs possibilités d'orienter le développement futur, notamment la promotion économique, l'aménagement du territoire et les mesures de soutien aux entreprises.

Tenir compte des critères éthiques

L'économie genevoise doit sa prospérité à quelques « secteurs moteurs » : les organisations internationales, la haute horlogerie, la chimie, la gestion de fortune et les centres européens des grandes multinationales. Le coût comparativement élevé de la main d'œuvre et du terrain à Genève fait que seules des activités économiques à forte valeur ajoutée peuvent s'y établir.

Si la promotion économique doit viser des objectifs économiques, elle doit aussi prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et éthiques. Elle n'a aucune raison de favoriser, par des allègements fiscaux ou la mise à disposition de terrains, la venue de multinationales qui sont mal notées par les instituts spécialisés. Ces mêmes critères doivent être appliqués aux entreprises qui sollicitent des aides financières ou des facilités pour obtenir des crédits bancaires (Start PME, LAPMI).

Les Verts soutiennent la politique visant à conserver à Genève une activité industrielle incorporant une forte composante de recherche et développement ou de création. L'existence de

zones industrielles et la maîtrise en mains publiques des terrains donnent une possibilité intéressante d'orienter le développement économique de Genève. Elles ne sont malheureusement pas toujours utilisées à bon escient. Une priorité absolue devrait être donnée à des entreprises fortement créatrices d'emploi et faiblement consommatrice d'énergie et de matériaux non renouvelables.

Les organisations internationales représentent un cas particulier. Les Verts ont toujours soutenu le développement de la Genève internationale, notamment par la création de zones qui lui sont réservées. Ils insistent toutefois pour qu'un équilibre s'instaure entre la croissance de la Genève internationale et les possibilités de construction de logements dans l'agglomération transfrontalière. Ils s'inquiètent également de voir que la direction actuelle de l'Aéroport de Genève privilégie les compagnies « low cost » au détriment des compagnies qui assurent des vols réguliers qui ont une importance stratégique pour la Genève internationale.

Les Verts estiment enfin que si Genève doit rester une capitale de la gestion de fortune, elle doit le mériter par la qualité des services proposés et non en tirant profit d'une législation favorisant l'évasion fiscale. Les Verts restent totalement opposés au « secret bancaire » dont la fonction n'est pas de protéger le citoyen mais bien de favoriser des comportements répréhensibles dans d'autres pays.

Genève souffre depuis des années d'un fort taux de chômage structurel et le chômage de longue durée prend des proportions très inquiétantes. Cette situation a des conséquences graves sur le plan humain et a des effets très négatifs sur notre société dans son ensemble. L'explosion de la facture sociale induite par le chômage met sous pression les finances cantonales, empêchant l'Etat de consacrer ses ressources à d'autres tâches fondamentales pour l'avenir de Genève.

Lutter contre le chômage

Genève a vécu longtemps en situation de plein emploi. Face au problème du chômage, chacun semble attendre qu'une embellie conjoncturelle vienne résoudre le problème. Pendant la dernière législature la seule décision prise par la majorité a été de limiter la durée des emplois temporaires, une proposition heureusement refusée par le peuple en votation. Les Verts pensent au contraire que la lutte contre le chômage doit devenir une priorité. Il n'existe évidemment aucune solution miracle, mais un ensemble de mesures peuvent améliorer la situation.

Les Verts préconisent notamment de réduire la durée du temps de travail, renforcer la lutte contre le travail au noir, soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire et développer des programmes de formation.

Réduire le temps de travail

La réduction de la durée du temps de travail est non seulement un moyen efficace de lutter contre le chômage, mais un fondement du monde nouveau que nous cherchons à construire. Chacun doit pouvoir exercer une activité professionnelle tout en disposant du temps nécessaire à d'autres aspects de la vie, non moins essentiels : l'épanouissement personnel, la vie familiale, la participation à la vie associative et politique. De surcroît, la diminution du temps de travail s'inscrit pleinement dans la perspective d'une véritable égalité entre les hommes et les femmes. Elle facilite une répartition plus équitable au sein du couple des tâches domestiques et de l'éducation des enfants. Les Verts soutiennent donc toutes les mesures qui vont dans le sens de la réduction du temps de travail : travail à temps partiel, semaine de 35 heures, compte épargne-temps offrant la possibilité de congés sabbatiques.

Pour éviter que le partage du temps de travail reste le privilège des salariés les mieux rémunérés, les Verts sont favorables à une revalorisation des petits salaires. Ils soutiennent la lutte menée dans ce sens par les syndicats. Il est temps de mettre un terme à la montée des

inégalités. Aucun dirigeant d'entreprise ne vaut 20 millions de francs par année et chacun doit pouvoir vivre convenablement de son travail. L'augmentation du nombre des personnes devant recourir à l'assistance alors qu'elles ont un emploi est un phénomène extrêmement inquiétant. D'un point de vue macroéconomique, une rétribution plus équitable permettrait de vivifier l'activité des petites et moyennes entreprises qui travaillent pour le marché local et contribuerait à la lutte contre le chômage.

Développer l'économie sociale et solidaire

En termes d'emploi, l'économie sociale et solidaire joue un rôle croissant. Son encouragement par les pouvoirs publics fait naturellement partie de la palette des mesures de lutte contre le chômage. Dans la mesure où ce secteur économique n'est pas toujours régi par la concurrence, il convient de mesurer soigneusement l'efficacité des organismes qui reçoivent une aide financière des pouvoirs publics.

Lutter contre le travail au noir

Le travail au noir est un fléau social. Il précarise les salariés, exerce une pression à la baisse sur les rémunérations, affaiblit les assurances sociales, diminue les recettes fiscales et favorise les petites arnaques de tout genre. Les entreprises qui ont recours au travail au noir ont joui jusqu'à présent d'une coupable mansuétude de la part des pouvoirs publics. L'entrée en vigueur des bilatérales exige que la lutte contre le travail au noir soit menée avec plus de rigueur. L'Office cantonal des relations du travail (OCIRT) doit être renforcé pour devenir une véritable inspection du travail capable de faire respecter les lois et les conventions collectives.